

Chapitre 4. Faire appel à l'EEE pour développer ses connaissances et compétences pédagogiques

Jean-Moïse Rochat et Ariane Dumont

Monsieur D est un jeune enseignant qui, depuis peu, a la responsabilité d'enseigner les statistiques à un public de première année en bachelor/licence de psychologie, une classe de plus de 100 étudiants. Ce n'est pas sa première expérience d'enseignement universitaire, mais, jusqu'à ce jour, il n'avait enseigné qu'à de petits groupes principalement pour des travaux pratiques. Face à ce nouveau public, Monsieur D constate que ses étudiants peinent à rester concentrés lorsqu'il présente son cours. Il est bien conscient que différents aspects de son enseignement ne conviennent pas à ce nouveau public, mais il n'entrevoit pas clairement comment il pourrait améliorer la situation. Il a également l'impression que ses explications ne sont pas toujours comprises par ses étudiants. Or, il n'ose pas leur demander leur avis, de crainte de se voir remis en cause. Pour améliorer la situation il aurait besoin d'obtenir des informations objectives sur l'expérience d'apprentissage de ses étudiants. Monsieur D sait qu'un système d'évaluation des enseignements par les étudiants est à la disposition des enseignants, mais il craint d'y recourir, de peur que sa hiérarchie ait une mauvaise opinion de ses prestations.

INTRODUCTION

La situation vécue par Monsieur D est liée à la difficulté à mesurer l'impact d'une prestation d'enseignement sur l'apprentissage des étudiants. Ces derniers réagissent de façon non-verbale; sans une méthode permettant de recueillir leurs points de vue de manière systématique, Monsieur D risque fort de se baser sur ses seules impressions et de passer à côté de l'expérience de ses étudiants. Or, sur certaines dimensions de l'apprentissage, les étudiants peuvent exprimer un avis tout à fait pertinent, représentant une source importante de renseignements pour un enseignant. Monsieur D cherche à savoir comment formuler de bonnes questions aux étudiants et quels outils mettre en place pour le faire. S'il est disposé à procéder à des changements dans sa pratique d'enseignement, il devra s'assurer de répondre aux besoins exprimés par une majorité des étudiants et non pas par la minorité sachant se faire entendre. Un des enjeux pour lui sera aussi de pouvoir poser toutes les questions utiles et nécessaires à l'amélioration de son enseignement et à son développement professionnel, sans que cela n'implique qu'il prenne un risque d'être sanctionné par sa hiérarchie, dans l'éventualité où les informations collectées feraient apparaître que son enseignement n'est pas bien perçu par les étudiants.

La situation de Monsieur D est fréquente dans le monde de l'enseignement supérieur. D'une part, les enseignants sont généralement confrontés à une grande variété de publics d'étudiants, ce qui implique qu'une solution développée pour un groupe ne fonctionnera pas automatiquement avec un autre (par exemple des étudiants de niveau bachelor/licence et des étudiants de niveau master se distinguent certainement par leurs façons d'apprendre). D'autre part, les enseignants n'ont pas forcément suivi de formation pédagogique puisqu'ils se forment généralement par un apprentissage expérientiel au fil des années (Rege Colet & Berthiaume, 2009). Un tel apprentissage consiste à réfléchir sur sa propre pratique sur la base d'informations pertinentes. Il existe plusieurs méthodes pour recueillir de telles informations. Un moyen privilégié par de nombreuses institutions d'enseignement supérieur consiste à demander l'avis des étudiants sur leur expérience d'apprentissage, généralement sous une forme écrite. Ce type d'outil est communément appelé l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE). Le présent chapitre définit ce qu'est l'EEE, les différentes formes qu'elle peut revêtir, pourquoi elle peut contribuer au développement professionnel des enseignants et comment elle devrait être mise en œuvre pour favoriser un tel développement.

QU'EST-CE QUE L'EEE?

L'EEE est avant tout une démarche qui permet aux étudiants d'exprimer un avis sur leur expérience d'apprentissage. L'évaluation peut porter sur un enseignement particulier (un cours magistral, un séminaire, un laboratoire) ou sur un ensemble d'enseignements (un module, un programme). De même,

elle peut se focaliser sur la satisfaction des étudiants, mais également sur l'impact de l'enseignement sur leur apprentissage.

L'évaluation formelle de l'enseignement universitaire n'est pas un phénomène nouveau mais, ces quarante dernières années, elle a pris une importance croissante. Un des enjeux pour les enseignants est de trouver comment optimiser cette composante de l'enseignement afin d'en retirer des informations utiles pour leurs enseignements et leur développement professionnel.

Il est possible de distinguer deux grandes formes d'EEE (Berthiaume, Lanarès, Jacqmot, Winer & Rochat, 2011). La première vise à contrôler la prestation des enseignants, notamment à des fins de promotion ou de renouvellement de contrats. Elle est couramment nommée «évaluation administrative» ou «évaluation institutionnelle». La seconde vise avant tout à permettre aux enseignants de se développer professionnellement. On la nomme généralement «évaluation formative». Dans le présent chapitre nous nous focaliserons sur cette dernière forme.

L'EEE formative peut être décrite comme une démarche systématique de récolte de données qui permet à un enseignant de comprendre le lien entre son enseignement et l'apprentissage de ses étudiants. Différentes raisons peuvent amener un enseignant à chercher à évaluer l'impact et l'efficacité de son enseignement sur l'expérience d'apprentissage de ses étudiants. Les nouveaux enseignants, comme Monsieur D, pourront en bénéficier pour comprendre comment leur enseignement est perçu par les étudiants puis développer leurs compétences et connaissances pour s'adapter à un nouveau public. Les plus expérimentés chercheront peut-être à tester les effets d'innovations pédagogiques sur l'apprentissage de leurs étudiants.

Si l'on y réfléchit bien, l'EEE formative comporte de nombreux parallèles avec la démarche de recherche. En effet, tout comme dans le cadre d'une recherche, l'enseignant qui souhaite récolter des informations auprès de ses étudiants pour améliorer ses compétences en enseignement va passer par différentes étapes: se poser une ou plusieurs questions (par exemple, «comment améliorer la participation de mes étudiants en classe?»), définir une méthodologie et des outils de recueil de données pour tenter d'y répondre, récolter les données, analyser les résultats, les mettre en contexte et les discuter, tirer des conclusions et des généralisations, puis finalement procéder à des améliorations. C'est là une facette souvent négligée de l'EEE, mais il est important de la relever puisque l'EEE permet de rapprocher l'enseignement et la recherche, un enjeu quotidien dans l'enseignement supérieur.

QUELS OUTILS POUR L'EEE?

Aujourd'hui, le questionnaire est une des méthodes privilégiées pour mener à bien une évaluation de l'enseignement par les étudiants. Toutefois, il ne s'agit pas du seul mode d'enquête à disposition. Dans la section qui suit, nous décrivons ceux qui sont le plus couramment utilisés dans les institutions d'enseignement supérieur.

LES ENQUETES FAISANT APPEL A DES REponses ORALES

Dans sa forme la plus simple, l'évaluation d'un enseignement peut être réalisée sous la forme d'une discussion entre l'enseignant et les étudiants. Si cette méthode requiert peu d'efforts et permet d'obtenir des informations instantanées, elle laisse peu de traces tangibles et il n'est pas garanti que tous les étudiants osent exprimer leur avis, surtout s'il est négatif. C'est pourquoi les méthodes qui garantissent l'anonymat des réponses des étudiants sont généralement privilégiées (Bernard, 2011; Bernard, Postiaux & Salcin, 2000). La discussion en classe peut toutefois être une bonne solution dans le cas d'effectifs très réduits, où l'anonymat des réponses ne peut de toute façon être garanti.

L'entretien de groupe, aussi appelé *focus group* (voir par exemple, Krueger & Casey, 2009), est une méthode qui consiste à rassembler un certain nombre d'étudiants, généralement entre six et dix, et à les amener à discuter entre eux de différents aspects liés à un enseignement. La discussion est encadrée par un animateur, qui ne devrait pas être connu des étudiants et de l'enseignant afin de garantir l'anonymat des réponses. La dynamique de groupe favorise des discussions approfondies et permet l'émergence d'idées constructives. Cette méthode permet notamment de comprendre les opinions, les motivations et le comportement des étudiants. Toutefois, elle demande des compétences spécifiques d'animation et un investissement temporel conséquent dans la préparation ou dans la conduite de l'entretien, mais

surtout dans l'analyse des données, particulièrement lorsqu'on souhaite travailler sur une retranscription complète des propos tenus par les étudiants. C'est pourquoi l'utilisation des *focus groups* est généralement recommandée pour l'évaluation de dispositifs d'enseignement particuliers, comme des nouveaux enseignements ou des enseignements concernés par des innovations majeures.

LES ENQUETES FAISANT APPEL A DES REponses ECRITES

Un premier type d'enquête peut être mis en œuvre grâce à un questionnaire très court qui contient une ou deux questions ouvertes et qui peut être adressé aux étudiants à la fin de chaque séance. Il devrait pouvoir être rempli en une minute environ. Les questions posées sont généralement du type: «Quel a été le point le plus important abordé en cours aujourd'hui?» ou «Quelle est la question qui n'a pas trouvé réponse aujourd'hui?». On peut aussi tout simplement demander aux étudiants de noter deux ou trois points positifs et deux ou trois points négatifs de chaque côté d'une feuille blanche. Après un bref travail d'analyse, l'enseignant peut ainsi identifier si des aspects n'ont pas été compris par ses étudiants et ajuster les séances suivantes en fonction. Si ce genre d'exercice réflexif (*one-minute-paper* chez les anglosaxons) génère des informations très pertinentes, une utilisation récurrente pourrait toutefois produire un sentiment de lassitude chez les étudiants.

Un autre type d'enquête, fréquemment utilisé pour procéder à l'EEE dans de nombreuses institutions d'enseignement supérieur, repose sur l'usage d'un questionnaire structuré. En effet, afin d'obtenir des informations détaillées sur une variété d'aspects concernant l'expérience d'apprentissage, comme l'utilité des supports de cours, les objectifs ou les informations relatives aux examens, il peut être judicieux d'utiliser un questionnaire plus développé, contenant des questions fermées et des questions ouvertes. Ces questionnaires peuvent être administrés sous forme papier, mais également sous forme électronique.

Il est important de souligner que ces quatre démarches d'enquête ne permettent pas de focaliser son regard sur les mêmes aspects d'un enseignement et qu'ils peuvent être utilisés en combinaison de façon à obtenir des informations sur divers aspects d'un enseignement. Or, nombreux sont les enseignants qui se posent des questions à l'égard de la validité du point de vue des étudiants. Il s'agit donc d'une dimension qui ne peut être passée sous silence.

LA VALIDITE DE L'EEE

Soulignons tout d'abord que l'EEE permet un accès direct et privilégié aux réactions des étudiants face à l'enseignement. Et diverses recherches menées sur cette question montrent que l'avis des étudiants est tout à fait pertinent lorsqu'il concerne leur propre expérience d'apprentissage (par exemple, Braskamp & Ory, 1994), mais beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'évaluer la nature du contenu d'un cours ou le niveau de connaissance d'un enseignant (Poissant, 1996). L'expérience d'apprentissage comprend tout ce que l'étudiant peut ressentir et expérimenter lorsqu'il est confronté à une situation d'apprentissage; par exemple, la précision des explications reçues en classe, la difficulté du contenu, la clarté des objectifs d'apprentissage, l'utilité des exercices proposés ou encore l'adéquation entre les examens et les apprentissages réalisés. En effet, qui mieux qu'un étudiant peut se prononcer pour affirmer qu'il n'a pas bien compris les explications de l'enseignant, ou qu'il aurait souhaité pouvoir accéder à davantage de ressources bibliographiques pour parfaire son apprentissage? Soulignons que l'EEE ne génère pas uniquement des informations sur les aspects à améliorer et que, dans de très nombreux cas, elle permet de renforcer les aspects qui fonctionnent bien (Hounsell, 2009), un élément clé du développement professionnel. De plus, il apparaît également que les évaluations des étudiants sont bien corrélées avec celles faites par des collègues plus expérimentés, ou des conseillers pédagogiques (Seldin, 1999), ce qui confirme la validité de l'avis des étudiants en ce qui concerne leur expérience d'apprentissage.

COMMENT L'EEE PEUT-ELLE CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL?

Plusieurs recherches montrent que c'est avant tout en réfléchissant en cours de carrière sur leur pratique et à leur impact sur l'apprentissage des étudiants que les enseignants développent leurs compétences pédagogiques (Berthiaume *et al.*, 2011; Schön, 1983). Dans ce processus l'EEE intervient en fournissant aux enseignants de l'information utile pour procéder à une réflexion approfondie sur leur métier

d'enseignant et orienter leurs actions futures. En effet, l'avis des étudiants peut les rendre davantage conscients de leurs actions et de l'impact qu'ils ont sur l'apprentissage des étudiants (Centra, 1993).

Il faudrait toutefois souligner que les informations issues de l'EEE ne sont pas nécessairement suffisantes pour pouvoir mener à bien une réflexion complète. Ainsi, il est utile de les croiser avec d'autres sources d'informations, tels les résultats des étudiants aux examens, les observations personnelles de l'enseignant, celles de collègues de confiance ou encore des éclairages théoriques. L'enseignant peut également se tourner vers un conseiller pédagogique qui pourra l'amener à prendre la distance nécessaire par rapport au discours des étudiants et à trouver des solutions pédagogiques appropriées. Au final, c'est le recours répété à toutes ces informations et leur mise en contexte qui permet à un enseignant d'entrer dans un processus de pratique réflexive (voir le chapitre 6 sur la pratique réflexive). Ce processus pousse l'enseignant à ne pas se baser uniquement sur ses représentations et à faire avancer sa réflexion de plus en plus loin. C'est l'ensemble de ce processus qui permet, avec le temps, de générer un développement des compétences pédagogiques.

QUELS SONT LES CONDITIONS A REUNIR ET LES PRINCIPES A RESPECTER?

Si l'EEE en tant que source d'information pertinente peut contribuer au développement professionnel, il apparaît que plusieurs conditions devraient être réunies pour qu'il soit réellement effectif. Centra (1993) en évoque quatre:

1. L'EEE devrait générer des informations nouvelles sur les activités d'enseignement;
2. Les informations obtenues et la démarche d'évaluation devraient être jugées crédibles par l'enseignant;
3. L'enseignant devrait être capable d'utiliser les résultats d'une évaluation de manière à améliorer sa pratique d'enseignement;
4. L'enseignant devrait être motivé pour faire évoluer ses pratiques d'enseignement.

A partir de ces considérations, Berthiaume *et al.* (2011) estiment qu'un système d'EEE visant le développement professionnel des enseignants devrait intégrer quatre grands principes:

1. La confidentialité (les résultats n'appartiennent qu'à l'enseignant);
2. L'adaptabilité (l'enseignant peut adapter les outils à son propre contexte);
3. La responsabilité (l'enseignant possède une grande part de responsabilité dans le processus);
4. La réflexivité (l'enseignant est encouragé à utiliser les résultats pour procéder à une réflexion et des moyens sont mis à sa disposition pour l'aider).

Si ces quatre principes sont respectés, l'EEE tend alors à devenir la pièce maîtresse d'un processus de recherche d'information piloté par l'enseignant qui vise davantage à lui permettre de prendre conscience de l'impact de son enseignement sur l'apprentissage de ses étudiants qu'à rendre des comptes à sa hiérarchie. Ceci contribue de façon essentielle au développement professionnel de l'enseignant.

Soulignons néanmoins que la mise en œuvre de l'EEE seule n'est pas automatiquement synonyme d'amélioration de l'enseignement (Bernard, Postiaux & Salcin, 2000; Desjardins & Bernard, 2002). C'est la raison pour laquelle il est vivement conseillé de combiner l'EEE à des complémentaires comme l'accompagnement pédagogique, les activités de formation ou la mise en œuvre de projets de recherche appliquée portant sur l'enseignement et l'apprentissage.

LES RETOMBEES DE L'EEE

Une EEE qui s'inscrit dans un processus de développement professionnel devrait avant tout permettre aux enseignants de comprendre l'impact de leurs enseignements sur l'apprentissage de leurs étudiants et de progresser dans ce sens. Kirkpatrick et Kirkpatrick (2006) distinguent quatre niveaux dans la mesure de l'impact d'une formation. Il est intéressant pour un enseignant de ne pas s'arrêter au premier niveau (celui de la satisfaction des participants à une formation), mais bien d'utiliser l'EEE, combinée à d'autres données (par exemple, les résultats des étudiants aux examens et contrôles continus, l'avis de pairs, le conseil pédagogique, la littérature scientifique) pour atteindre les deuxièmes et troisièmes

niveaux, lesquels portent respectivement sur le sentiment d'apprentissage des étudiants et le développement de connaissances ou de compétences par les étudiants. Ainsi, il ne faudrait donc pas se contenter de poser des questions aux étudiants au sujet de leur satisfaction par rapport à la prestation de l'enseignant en classe, mais aussi aborder des questions sur la façon selon laquelle ils ont intégré les notions apprises durant le cours à d'autres enseignements ou d'autres situations.

Outre l'obtention d'informations pertinentes et documentées sur l'expérience d'apprentissage des étudiants, l'EEE peut générer d'autres effets intéressants:

- Elle permet à l'enseignant de renforcer sa confiance dans ses capacités professionnelles et lui permettre de valoriser son rôle d'enseignant (Perréard Vité, Mottier Lopez, Minten & Loeffler, 2009);
- Elle permet à l'enseignant d'entrer en dialogue avec ses étudiants sur leurs représentations respectives de l'enseignement;
- Elle favorise la motivation des étudiants pour leurs études (Pintrich & Schunk, 1995), ce qui peut contribuer à un meilleur apprentissage de leur part;
- Elle peut amener les enseignants d'une même institution à échanger entre eux sur les questions d'enseignement à partir des informations objectives issues des évaluations et ainsi rompre ce que Shulman (1993) nomme la «solitude pédagogique».

COMMENT METTRE EN ŒUVRE UNE EEE QUI FAVORISE LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL?

Nous avons déjà abordé différentes démarches qui permettent de recueillir l'avis des étudiants. Cette section porte davantage sur les aspects à considérer pour privilégier une EEE véritablement orientée vers le développement professionnel.

REFLECHIR AU LIEU DE L'ÉVALUATION

De nombreuses institutions d'enseignement supérieur ont mis en place des systèmes d'évaluation électronique et à distance qui permettent aux étudiants de répondre en dehors des cours. Les évaluations en ligne génèrent globalement des taux de réponse moins élevés que ceux réalisés en classe. Dès lors, il faudrait s'interroger sur la pertinence de faire passer des questionnaires en classe ou non, ce scénario ayant le double avantage de récolter l'avis de ceux qui assistent bel et bien aux cours et de favoriser un dialogue direct avec l'enseignant. Cela lui permet aussi de demander facilement à ses étudiants de se focaliser sur un point précis qu'il souhaiterait améliorer.

RÉFLÉCHIR AU TEMPS DE L'ÉVALUATION

La réflexion sur le temps de l'évaluation est essentielle. En effet, il faudrait prendre en compte que se développer professionnellement, réfléchir à sa pratique et mettre en œuvre des changements requiert du temps. Il n'est pas forcément judicieux de faire évaluer l'ensemble de ses enseignements chaque année, notamment parce que cela peut générer une grande quantité de données que l'enseignant ne saurait utiliser pleinement ou encore décourager les étudiants qui ne comprennent pas l'utilité du processus. Ceci pourrait même enclencher un cercle vicieux: l'enseignant n'ayant pas le temps de prendre en compte le feed-back de ses étudiants, les changements effectués ne sont pas visibles par les étudiants, ce qui les décourage ensuite de donner un feed-back constructif. Dès lors, nous conseillons aux enseignants de n'utiliser l'EEE que lorsqu'ils sont prêts à mettre en œuvre des changements ou qu'ils se posent des questions approfondies sur l'impact de leur enseignement sur l'apprentissage des étudiants.

Par rapport au temps de l'évaluation, effectuer un sondage en cours de semestre offre aux enseignants la possibilité de réfléchir à leur enseignement et d'apporter des modifications avant la fin du cours et de les discuter avec les étudiants. Ceci encourage la réflexion autour de l'apprentissage, tout en attestant aux étudiants que leur avis est considéré, ce qui favorise leur adhésion à la démarche d'EEE.

Si les enseignants ont besoin de temps pour réfléchir, il en va de même pour les étudiants à qui l'on demande de donner un avis pertinent sur leur expérience d'apprentissage dans le cas d'un

enseignement précis. Dès lors, il serait préférable de distribuer les questionnaires en début de leçon et de prévoir un moment pour permettre aux étudiants de répondre aux questions de manière complète, fournissant ainsi à l'enseignant suffisamment d'informations pour alimenter sa réflexion.

OBTENIR UNE INFORMATION PERTINENTE PAR RAPPORT AU QUESTIONNEMENT DE DÉPART

Peu importe la démarche envisagée pour recueillir des renseignements dans le cadre d'une EEE, il nous paraît important que l'enseignant se pose avant toute chose la question de quelles informations il cherche à obtenir auprès de ses étudiants pour pouvoir procéder à une véritable réflexion sur l'impact de l'enseignement sur l'apprentissage. Dans ce sens, il faudrait considérer l'apport important des informations qualitatives lesquelles permettent d'obtenir des preuves de l'apprentissage des étudiants et de comprendre les raisons de leurs réponses.

Lors du choix de la démarche d'enquête, il est également possible de mettre en relation les objectifs d'apprentissage et l'expérience effective des étudiants. Concernant la mesure de l'impact de l'enseignement sur l'apprentissage des étudiants, il peut aussi être utile de mettre en relation des informations, comme les résultats des étudiants aux examens ou aux contrôles continus (Rege Colet & Berthiaume, 2013). Cette combinaison de différentes méthodes permet en outre d'obtenir des informations sur les différentes étapes de l'apprentissage: avant, pendant et après un enseignement.

S'ASSURER DE DISPOSER DES RESSOURCES SUFFISANTES POUR LA RÉFLEXION

Obtenir de l'information sur son enseignement, mais n'avoir ensuite aucune ressource (matérielle, temporelle ou cognitive) pour la réflexion, risque de mettre en péril les possibilités de développement professionnel. Ces ressources peuvent par exemple être trouvées auprès d'un conseiller pédagogique, mais également auprès de pairs plus expérimentés avec qui un rapport de confiance a pu être établi. L'importante littérature – notamment dans le monde anglophone – sur la pédagogie universitaire peut donner de nombreuses pistes de développement (les nombreuses références qui ponctuent cet ouvrage en sont l'illustration même).

SE COORDONNER AVEC SES COLLÈGUES

Avant d'utiliser une EEE, il peut être judicieux de se coordonner avec des collègues qui enseignent dans un même programme, de manière à ne pas surcharger les étudiants avec différentes évaluations, mais également pour évaluer des dimensions qui touchent à l'ensemble d'un programme (par exemple, pour vérifier si les liens entre les enseignements sont suffisamment visibles, ou si des matières semblent faire défaut dans un programme) (voir Sylvestre & Berthiaume, 2013).

INFORMER LES ETUDIANTS DE LA DEMARCHE

Afin d'obtenir de la part des étudiants des informations pertinentes et donc utiles au développement professionnel de l'enseignant, il convient qu'ils soient informés des buts de la démarche et qu'ils aient eu le temps de s'y préparer sans quoi ils risquent fort de pas être là au moment de la distribution des questionnaires, ou de répondre très succinctement. Il peut donc être très profitable de leur présenter la démarche d'évaluation dès le premier cours du semestre, en montrant comment elle s'inscrit dans le projet de développement professionnel de l'enseignant. Généralement, plus l'enseignant explique aux étudiants en quoi la démarche d'évaluation lui est utile, plus les étudiants fournissent un feed-back constructif et propice à la réflexion.

De même, donner un retour d'information aux étudiants, une fois une évaluation effectuée, est un aspect très important de la démarche. En effet, l'EEE peut être considérée comme un processus circulaire. Dès lors, informer les étudiants des résultats d'une évaluation à laquelle ils ont participé valorisera leur participation, et ce même si leurs désirs n'ont pas été directement pris en compte. Il est ainsi possible qu'un enseignant doive clarifier sa démarche pédagogique plutôt que de répondre aux attentes des étudiants, lorsqu'elles paraissent infondées. La communication des résultats motive les étudiants à s'investir dans les prochaines évaluations, en fournissant des réponses détaillées et constructives, permettant par-là l'instauration d'un véritable dialogue autour de l'enseignement. Si une telle communication ne peut se faire avant la fin de l'année académique, il est tout à fait envisageable d'informer la volée d'étudiants suivante des résultats et des effets d'une évaluation passée; en effet, il

est important qu'un maximum d'étudiants prennent conscience de l'utilisation effective de leurs réponses, de manière à ce qu'ils contribuent à informer leurs enseignants tout au long de leur parcours d'études.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons vu pourquoi l'EEE constitue une méthode privilégiée pour recueillir l'avis des étudiants sur leur propre apprentissage. Nous avons présenté différents outils qui permettent de la mettre en œuvre. Nous avons aussi présenté comment les enseignants peuvent utiliser les informations générées par l'EEE pour se développer professionnellement. Notre regard s'est aussi porté sur les autres effets positifs de l'EEE, notamment sur la motivation et l'apprentissage des étudiants. Nous avons enfin rappelé que certaines conditions devaient être réunies pour que le développement professionnel basé sur l'EEE puisse se concrétiser. Corollairement, nous avons rappelé que l'EEE contribue davantage au développement professionnel des enseignants si elle est utilisée conjointement à d'autres dispositifs fréquemment mis en place pour accompagner l'EEE, comme une séance avec un conseiller pédagogique (par exemple, pour comprendre comment formuler des objectifs d'apprentissage), l'échange avec des collègues (par exemple, pour comprendre comment mieux ancrer son enseignement dans un cursus) ou encore l'inscription à une formation pédagogique (par exemple, pour développer son aisance dans la présentation orale si cela pose problème aux yeux des étudiants).

Pour l'enseignant

Vous souhaitez mettre en œuvre une évaluation de l'un de vos enseignements par questionnaire auprès de vos étudiants. En guise d'aide-mémoire, voici quelques questions à vous poser (vous pourrez vous aider des diverses sections du chapitre pour répondre à ces questions).

- Quelle est la démarche d'enquête la plus adaptée (réponses orales ou écrites, individuelles ou de groupe, questionnaire simple ou détaillé)?
- Comment faire appel aux questions fermées et aux questions ouvertes?
- Comment formuler les énoncés de façon à augmenter la précision des réponses?
- Si on fait appel à un questionnaire détaillé, comment formuler les choix de réponses pour en réduire l'ambiguïté?
- Combien de questions inclure de façon à ne pas démotiver les étudiants? Dans quel ordre les poser?
- Quand et comment administrer les évaluations? Par voie électronique ou papier? Au début ou à la fin de la séance de cours?
- Comment préserver l'anonymat des étudiants?

Pour le conseiller pédagogique

L'EEE constitue un moyen privilégié pour un conseiller pédagogique d'entrer en contact avec un enseignant. En effet, les résultats d'évaluation représentent une base solide pour une discussion pédagogique. De plus, certains enseignants ne savent pas toujours comment interpréter des résultats d'évaluation, ni quels changements ils peuvent mettre en œuvre suite aux commentaires des étudiants. Toutefois, dans le but de favoriser le développement professionnel des enseignants, nous vous encourageons à privilégier une approche réflexive lors des entretiens que vous menez avec les enseignants, plutôt qu'une approche prescriptive, afin que l'enseignant devienne autonome dans sa réflexion pédagogique. Il est également important de garder à l'esprit que les résultats d'évaluation ne représentent qu'une source d'information parmi d'autres. Le point de vue de l'enseignant est également très important dans le processus, tout comme les résultats des étudiants.

Ainsi lors d'un entretien, vous pourrez amener l'enseignant à se poser les questions suivantes:

- Comment est-ce que je me sens par rapport au discours des étudiants (déçu, démotivé, incompris, en colère, surpris, fataliste, satisfait, heureux, etc.)? Pourquoi?
- Qu'est-ce qui s'est passé? Qu'est-ce qui semble avoir bien fonctionné? Qu'est-ce qui semble avoir moins bien fonctionné? Pourquoi?

- Par rapport à ce qu'évoquent les étudiants, comment est-ce que je pourrais faire différemment? Qu'est-ce que je pourrais refaire d'une façon similaire?
- Est-ce que je peux définir un axe de progression et fixer un objectif? Si oui, lequel? Que vais-je mettre en œuvre pour essayer d'atteindre cet objectif? Comment pourrais-je évaluer l'atteinte de cet objectif?
- Est-ce que je risque de rencontrer des obstacles? Si oui, lesquels? Comment vais-je tenter de les surmonter?
- Quel est mon état d'esprit actuel et quel est mon état d'esprit souhaité lors de la prochaine lecture des commentaires des étudiants?

Dans ces entretiens, vous serez amené à jouer le rôle d'accompagnant, ce qui implique de cheminer à côté de l'enseignant et d'être à son écoute.

L'EEE est une base d'information importante pour conseiller un enseignant et, dans une approche formative, l'interprétation que l'enseignant fait des résultats est sans aucun doute l'étape la plus essentielle.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bernard, H. (2011). *Comment évaluer, améliorer, valoriser l'enseignement supérieur?* Bruxelles: De Boeck.
- Bernard, H., Postiaux, N. & Salcin, A. (2000). Les paradoxes de l'évaluation de l'enseignement universitaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 26(3), 625.
- Berthiaume, D., Lanarès, J., Jacqmot, C., Winer, L. & Rochat, J.-M. (2011). L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE). *Recherche & formation*, 67(2), 53-72.
- Braskamp, L.A. & Ory, J.C. (1994). *Assessing faculty work: Enhancing individual and institutional Performance*. San Francisco (CA): Jossey-Bass.
- Centra, J.A. (1993). *Reflective faculty evaluation. Enhancing teaching and determining faculty effectiveness*. San Francisco (CA): Jossey-Bass.
- Desjardins, J. & Bernard, H. (2002). Les administrateurs face à l'évaluation de l'enseignement. *Revue des sciences de l'éducation*, 28(3), 617.
- Hounsell, D. (2009). Evaluating courses and teaching. In H. Fry, S. Ketteridge & S. Marshall (Ed.), *A Handbook for teaching and learning in higher education: Enhancing academic practice* (3^{ème} éd., pp. 198-211). New York: Routledge.
- Kirkpatrick, D.L. & Kirkpatrick, J.D. (2006). *Evaluating training programs the four levels*. San Francisco (CA): Berrett-Koehler.
- Krueger, R.A. & Casey, M.A. (2009). *Focus groups: a practical guide for applied research*. Los Angeles: Sage.
- Perréard Vité, A., Mottier Lopez, L., Minten, P. & Loeffler, A. (2009). Quand l'évaluation formative des enseignements devient source de développement professionnel et institutionnel. In L. Mottier Lopez & M. Crahay (Ed.), *Évaluations en tension* (pp. 127-144). Bruxelles: De Boeck.
- Pintrich, P.R. & Schunk, D.H. (1995). *Motivation in education: theory, research, and applications*. New York: Prentice Hall.
- Poissant, H. (1996). *L'évaluation de l'enseignement universitaire*. Montréal: Les éditions logiques.
- Rege Colet, N. & Berthiaume, D. (2009). Savoir ou être? Savoirs et identités professionnels chez les enseignants universitaires. In R. Hofstetter & B. Schneuwly (Ed.), *Savoirs en (trans)formation. Au cœur des professions de l'enseignement et de la formation* (pp. 137-162). Bruxelles: De Boeck.
- Rege Colet, N. & Berthiaume, D. (2013). Comment choisir des méthodes d'évaluation adaptées? In D. Berthiaume & N. Rege Colet (Ed.), *La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et applications pratiques. Tome 1: Enseigner au supérieur* (pp. 241-254). Berne: Peter Lang.
- Schön, D.A. (1983). *The reflective practitioner: how professionals think in action*. New York: Basic Books.

Seldin, P. (1999). *Changing practices in evaluating teaching: a practical guide to improved faculty performance and promotion/tenure decisions*. Bolton (MA): Anker Publishing.

Shulman, L.S. (1993). Teaching as community property : Putting an end to pedagogical solitude. *Change*, 25(6), 6-7.

Sylvestre, E. & Berthiaume, D. (2013). Comment enseigner dans le cadre d'une approche-programme? In D. Berthiaume & N. Rege Colet (Ed.), *La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et applications pratiques. Tome 1: Enseigner au supérieur* (pp. 103-118). Berne: Peter Lang.

Lectures complémentaires

Berthiaume, D. & Lanarès, J. (2009, novembre). *Evaluating teaching in order to foster the professional development of university teaching staff*. Communication présentée au colloque de l'OCDE portant sur la qualité en enseignement supérieur, Istanbul, Turquie.

Dumont, A., Rochat, J.-M., Berthiaume, D. & Lanarès, J. (2012). Les effets de l'EEE sur le développement professionnel des enseignants et l'expérience d'apprentissage des étudiants. Comparaison de deux cas suisses. *Mesures et évaluation en éducation*, 35(3), 85-115.

